



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

www.formation-velo.com

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

Programme de formation

CQP Educateur Mobilité à Vélo - Mulhouse

Objectifs :

Enseigner les compétences théoriques et techniques à acquérir pour « Encadrer en autonomie des séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant » et de valider le Certificat de Qualification Professionnelle Educateur Mobilité à Vélo.

Public concerné et prérequis :

Public visé : toute personne majeure voulant travailler dans l'apprentissage du vélo dans l'objectif de mobilité.

Pré-requis :

- Etre âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'une attestation aux Premiers Secours (PSC 1, AFPS, ...)
- Attestation de réussite à un test d'habiletés techniques

Qualification des intervenants :

Différents formateurs interviennent durant cette formation. Tous ont été habilités par l'Instance de coordination du CQP EMV représentant les 4 organismes délégataires du CQP EMV (SNMCF, FUB, FFCT et CVTC). Ces formateurs sont tous diplômés et possèdent une grande expérience et des compétences reconnues dans leur domaine d'intervention.

Le référent pédagogique de la formation est Patrice RICHERT, titulaire d'un BPJEPS VTT, gérant de Bikoach

Il fait appel à des professionnels diplômés pour venir en renfort sur les séances pédagogiques (observation de votre propre séance, et retour du formateur)

Contact : patrice@formation-velo.com

Moyens pédagogiques et techniques :

Cette formation s'effectue en présentiel à l'Institut de Formation du Vélo. Un stage pratique en structure professionnelle de minimum 56h doit être effectué entre la première et seconde période de formation.

Les candidats qui font valoir des compétences donnant lieu à certification dans un ou plusieurs domaines ou unités de compétences capitalisables prévus peuvent se voir accorder par le responsable de la formation des allègements de formation. Ces allègements ne dispensent pas de la ou des parties d'épreuve(s) de certification prévue(s) et concernent :

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – info@formation-velo.com

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

www.formation-velo.com

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

Programme de formation

CQP Educateur Mobilité à Vélo - Mulhouse

- les titulaires de diplômes d'Etat du Ministère des sports (BEESAC, BEES Cyclisme, BPJEPS Activités Physique pour Tous ou activités de randonnée avec UCC BMX ou cyclisme traditionnel ou VTT, DEJEPS BMX ou cyclisme traditionnel ou VTT) ;
- les titulaires du Brevet d'Initiateur Mobilité à Vélo

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- cours théoriques sur le contexte de la mobilité à vélo, les publics, la démarche pédagogique, la sécurité ...
- mise en pratique de séances pédagogiques entre stagiaires, évaluations formatives
- mise en pratique de séances pédagogiques avec des enfants, évaluations formatives
- ateliers pratiques de mécanique en atelier mécanique
- mise en situation pédagogique en alternance dans une vélo école (observation puis intervention progressive avec l'appui d'un tuteur de stage)
- rapport de stage
- supports pédagogiques imprimés remis aux stagiaires
- utilisation de la plateforme CLASSROOM pour le partage de ressources

Durée, effectifs :

119 heures.

heures en entreprise minimum à effectuer

16 stagiaires.

Programme :

5 blocs de compétences sont abordés selon le référentiel professionnel du CQP :

UC 1. Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité

1.1. Informer sur l'intérêt de la mobilité à vélo

1.1.1. Informer et sensibiliser le public et les différents interlocuteurs sur les bénéfices individuels et collectifs de la pratique du vélo comme loisirs et mode de déplacement (économie, protection de l'environnement, santé, plaisir, encombrement...)

1.1.2. Proposer des arguments et des solutions pour limiter les freins à la pratique du vélo

1.2. Informer sur les conditions de mobilité à vélo

1.2.1. Informer les pratiquants sur les aménagements cyclables et la réglementation de la circulation à vélo.

1.2.2. Conseiller sur le choix d'itinéraires adaptés à ses besoins pour se déplacer à vélo (confortables, sûrs...)

1.2.3. Informer le public sur l'utilisation du vélo combiné avec les autres moyens de déplacement

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – info@formation-velo.com

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

www.formation-velo.com

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

Programme de formation

CQP Educateur Mobilité à Vélo - Mulhouse

1.3. Conseiller sur l'utilisation du matériel

1.3.1. Conseiller sur le choix de vélos adaptés à chaque usage (y compris VLS, VAE...), sur les accessoires du vélo et les équipements du cycliste...

1.3.2. Sensibiliser les pratiquants à l'importance d'utiliser un vélo en bon état

UC 2. Eduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers

2.1 Eduquer aux règles de circulation à vélo

2.1.1. Expliciter le Code de la route et ses implications pour les cyclistes (droits et obligations)

2.1.2. Connaître la démarche Code de la Rue et l'expliquer

2.2 Aider les pratiquants à circuler dans des conditions optimales de sécurité

2.2.1. Identifier les secteurs à risque

2.2.2. Sensibiliser les pratiquants aux risques liés à l'utilisation des voies de circulation

2.2.3. Expliquer les principaux scénarios d'accidents

2.2.4. Conseiller sur le choix d'itinéraires pertinents vis-à-vis de sa sécurité pour se déplacer à vélo

2.2.5. Définir les comportements favorables pour une meilleure cohabitation avec les autres usagers de la route

UC 3. Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo

3.1. Connaître les publics

3.1.1. Connaître les caractéristiques des différents niveaux des pratiquants

3.1.2. Connaître les caractéristiques de publics particuliers (diverses déficiences, obésité, seniors, personnes issues de l'immigration, etc.)

3.2. Analyser le milieu de pratique pour adapter son intervention

3.2.1. Connaître les caractéristiques du terrain d'évolution

3.2.2. Repérer les zones les plus propices pour l'apprentissage du vélo (zones sécurisées jusqu'au réseau routier).

3.2.3. Adapter son intervention en fonction du milieu

3.3. Elaborer une progression pédagogique

3.3.1. Connaître la réglementation et le projet pédagogique afférents à chaque type d'intervention, en fonction du public et/ou de la structure

3.3.2. Savoir s'informer sur le projet pédagogique de la structure

3.3.3. Connaître les différentes phases d'une progression pédagogique adaptée au niveau du public

3.3.4. Définir les critères d'évaluation des pratiquants permettant d'identifier leurs besoins

UC 4. Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – info@formation-velo.com

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON
www.formation-velo.com
N° SIRET : 534 277 488 000 19
Code NAF : 8559A

Programme de formation

CQP Educateur Mobilité à Vélo - Mulhouse

- 4.1. Vérifier les conditions de sécurité avant son intervention
 - 4.1.1. Construire un programme d'apprentissage du vélo sur plusieurs séances
 - 4.1.2. Se renseigner sur les conditions de pratique (météo, travaux, évolution du terrain...) et adapter en conséquence son intervention
 - 4.1.3. Préparer son matériel (vélo, trousse de mécanique, trousse de secours...)

- 4.2. Transmettre les règles de sécurité aux pratiquants
 - 4.2.1. Contrôler les vélos et l'équipement des pratiquants
 - 4.2.2. Enseigner aux cyclistes les règles de base de vérification et d'entretien courant d'un vélo

- 4.3. Evaluer les pratiquants
 - 4.3.1. Communiquer les règles élémentaires de sécurité et de pratique
 - 4.3.2. Evaluer les capacités initiales des pratiquants

- 4.4. Organiser et animer des situations pédagogiques
 - 4.4.1. Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants en fin d'apprentissage
 - 4.4.2. Organiser des situations pédagogiques et les faire évoluer, du milieu protégé au milieu réel de la circulation routière
 - 4.4.3. Mettre en place des moyens pour assurer la sécurité passive (aménagement du milieu...) et la sécurité active (conduite du vélo, parade...).
 - 4.4.4. Apprendre aux cyclistes à anticiper les comportements des autres usagers

- UC 5. Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement
 - 5.1. Connaître l'environnement de la mobilité à vélo
 - 5.1.1. Connaître le contexte de son intervention, les acteurs ou partenaires concernés, et la réglementation afférente (Education Nationale, Accueils Collectifs de Mineurs, etc.)
 - 5.1.2. Connaître les acteurs liés aux politiques cyclables (collectivités territoriales, établissements scolaires, entreprises...)

 - 5.2. Participer au développement de la structure
 - 5.2.1. Participer à la conception et au suivi d'un projet de développement de la pratique du vélo
 - 5.2.2. Participer à la promotion de l'activité de sa structure

 - 5.3. Participer au fonctionnement de la structure
 - 5.3.1. Coordonner une équipe de bénévoles
 - 5.3.2. Entretien un parc de vélos

 - 5.4. Analyser et présenter le bilan de son activité

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON
Tél. 0986578823 – info@formation-velo.com

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

www.formation-velo.com

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

Programme de formation

CQP Educateur Mobilité à Vélo - Mulhouse

- 5.4.1. Auto-évaluer ses interventions
- 5.4.2. Rendre compte des actions menées auprès des responsables

Modalités d'évaluation des acquis :

4 épreuves permettent d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle EMV :

- Une épreuve de 20' maximum comportant une présentation orale de 10' maximum sur la base d'un document, suivie d'un entretien qui pourra porter sur l'ensemble de ces activités. Le document, qui peut prendre la forme souhaitée par le candidat, s'attachera à décrire et analyser l'une des 3 activités vécues dans sa structure d'accueil : intérêts de la mobilité à vélo ; conditions de pratiques ; utilisation du matériel.
- Une épreuve orale de 10 minutes traitant sur une question et une étude de cas tirées au sort par le candidat.
- La préparation d'une séance d'apprentissage du vélo comportant une fiche de séance à remettre aux évaluateurs. Les conditions de la séance seront remises par le jury au minimum 3 heures avant le déroulement de la séance, et la conduite d'une séance d'apprentissage du vélo de 30 minutes, suivie d'un entretien de 15 minutes avec le jury
- Un rapport de stage portant sur l'activité du stagiaire au sein de la structure.

Sanction visée :

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire. Si le stagiaire réussit l'examen final, le diplôme du CQP Educateur Mobilité à Vélo lui sera délivré après délibération du jury.

Texte officiel :

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Un vélo de ville aux normes (éclairage, sonnette)

Equipement personnel (casque, gilet jaune, tenue de pluie)

Un sac d'encadrement contenant une trousse à pharmacie, une trousse de réparation mécanique et du matériel pédagogique (plots, bandes...)

Un carnet de note

Un ordinateur si possible

Délais moyens pour accéder à la formation :

L'inscription se réalise au minimum 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de places disponibles.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – info@formation-velo.com

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

www.formation-velo.com

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

Programme de formation

CQP Educateur Mobilité à Vélo - Mulhouse

Les locaux pour la formation théorique répondent aux critères des ERP. Des adaptations pédagogiques et/ou techniques peuvent être proposées aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les possibilités, contacter le référent pédagogique de la formation ou la référente Handicap Julie BOURDAIS à julie@formation-velo.com

Consultez notre page dédiée : https://formation-velo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=62&Itemid=201

Taux de réussite à la formation :

100% des participants à l'examen des sessions 2018 et 2019 ET 2020 ont validé leur formation à l'issue de la première ou de la seconde session d'examen.

Taux de satisfaction de la formation :

100% des participants sont satisfaits ou très satisfaits de la formation (session 2021)

Tarif :

1750.00 €

Institut de formation du velo

Campus de la Brunerie - 180 boulevard de Charavines 38500 VOIRON

Tél. 0986578823 – info@formation-velo.com

Association – SIRET 53427748800019 – NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le N° 82 38 05102 38 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.